



# QUELQUES DISPOSITIFS DE DIFFÉRENCIATION

Pratiquer la différenciation active ne signifie pas recourir à un apprentissage individualisé isolant l'élève du reste de la classe. Voici quelques dispositifs tenant compte de cette précaution et permettant de tenir compte de l'élève en tant que personne, avec ses particularités et ses spécificités, ainsi que des relations qu'il/elle entretient avec les autres.

## 1. LES GROUPES DE BESOIN

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

Les groupes de besoin sont à distinguer des groupes de niveaux constitués à partir du niveau général des élèves. Les groupes de niveau creusent l'écart entre les élèves en difficulté et les autres. Les groupes de besoin s'organisent autour de difficultés identifiées chez les élèves. Cela permet à l'enseignant(e) de **travailler à partir d'objectifs précis**.

L'utilisation des groupes de besoins vise à **dépasser une difficulté ponctuelle rencontrée par un(e) ou plusieurs élèves** et ne doit donc pas se baser sur des compétences générales. La mise en place de ces groupes passe par l'identification de cette difficulté afin de regrouper les élèves présentant le même type de besoin. Il s'agit ensuite de définir clairement les objectifs poursuivis. Ainsi, la constitution du groupe doit s'établir via la caractérisation de la difficulté rencontrée : quelle est son importance dans la progression, sa fréquence d'apparition, qui sont les élèves concernés, est-ce une difficulté directement liée à la notion ou plus transversale ?

### COMMENT L'ORGANISER ?

Il s'agit de rassembler ponctuellement des élèves avec la même difficulté passagère pour travailler un **besoin ciblé**, que celui-ci soit didactique ou transversal.

Avant de constituer les groupes de besoin, il convient d'accorder toute l'importance requise à l'**analyse des erreurs des élèves**, et ce, afin de cibler de manière efficace les objectifs spécifiques à chaque groupe. L'évaluation diagnostique et/ou formative sont des outils mobilisables dans le cadre de cette analyse. Après l'identification de ces erreurs, l'enseignant(e) est amené(e) à effectuer des choix sur les priorités des difficultés à traiter. Ensuite, l'enseignant(e) détermine la composition des groupes en fonction des besoins identifiés et priorisés.

### QUAND L'ORGANISER ?

En fonction des objectifs poursuivis, les groupes de besoins peuvent être utiles **avant, pendant et après la phase d'apprentissage**.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?

- Une analyse fine des erreurs des élèves.
- Des temps restreints en groupes de besoins (l'essentiel doit rester le groupe classe).
- Le ciblage d'attendus spécifiques et non d'aptitudes générales.
- La flexibilité des groupes (en fonction des besoins, des progressions...).
- L'explicitation des objectifs liés à chaque atelier.
- Des finalités d'apprentissage équivalentes entre les groupes.



## 2. LA TABLE D'APPUI

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

La table d'appui est un dispositif de **soutien pédagogique ponctuel animé par l'enseignant(e)**, défini dans le temps et dans l'espace de la classe et destiné à un sous-groupe d'élèves rencontrant une difficulté dans la classe.

### COMMENT L'ORGANISER ?

Il s'agit de prévoir et de consacrer **un espace spécifique** (une table) dans la classe où une aide ponctuelle peut être dispensée dans des conditions optimales. L'élève doit avoir conscience que cet espace est un lieu aménagé pour l'aider. L'enseignant(e) y réunit ponctuellement un sous-groupe d'élèves rencontrant un besoin similaire. L'objectif est donc de travailler avec un nombre réduit d'élèves. Cela permet par exemple d'accéder beaucoup plus facilement au raisonnement de l'élève en lui demandant d'explicitier a posteriori le cheminement suivi lors de la résolution d'un exercice. Ce dispositif offre également la possibilité de demander de réaliser une tâche en explicitant à voix haute et pas à pas ce qu'il/elle est en train de faire. L'inverse peut également être envisagé, l'enseignant(e) explicitant alors à voix haute la procédure qu'il/elle suit pas à pas.

### QUAND L'ORGANISER ?

Ce dispositif peut être utilisé à chacun des trois temps d'apprentissage (avant/pendant/après).

**Avant la phase d'apprentissage**, pour :

- diagnostiquer (les déjà-là) ;
- réactiver des connaissances ;
- préparer un nouvel apprentissage.

**Pendant la phase d'apprentissage**, pour :

- soutenir lors d'un exercice par exemple en faisant expliciter les raisonnements ;
- adapter une tâche avec un étayage particulier ;
- évaluer de manière formative en demandant, par exemple, d'explicitier une procédure.

**Après la phase d'apprentissage**, pour :

- exercer avec un étayage particulier ;
- revoir une notion.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?

- Garder une trace des échanges avec les élèves.
- Encourager les initiatives cognitives des élèves.
- Cadrer clairement l'activité des autres élèves (par exemple, via le plan de travail).
- Varier les élèves suivis (ne pas stigmatiser – par exemple, y associer des élèves en dépassement sur des activités plus complexes).

## 3. LE COENSEIGNEMENT

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

Le coenseignement est le **partenariat entre deux enseignant(e)s** (ou entre un(e) enseignant(e) et un(e) spécialiste), dans le but d'**enseigner conjointement** dans une classe **à un groupe hétérogène d'élèves** et ce, afin de répondre à leurs besoins d'apprentissage de manière flexible et délibérée. Cette stratégie d'enseignement peut être permanente ou ponctuelle.

Le coenseignement permet de réduire le ratio élèves-enseignant(e), ce qui implique que les interactions avec chaque élève, qui rencontre des difficultés ou non, seront plus nombreuses et qu'un enseignement différencié sera plus aisément réalisable.

### COMMENT L'ORGANISER ?

Coenseignement			Co-présence	Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident		5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle

### QUAND L'ORGANISER ?

Le coenseignement peut être organisé **à tous les moments des apprentissages** (avant, pendant, après l'enseignement) et pour une diversité importante d'objectifs.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?

- Partenariat et collaboration.
- Vision commune chez les enseignant(e)s.
- Définition claire des rôles et responsabilités de chacun des enseignant(e)s.
- Une organisation d'école adaptée.
- Une coordination des horaires.

## 4. LE PLAN DE TRAVAIL

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

Le plan de travail renvoie à une **modalité de travail ponctuelle**, reposant le plus souvent sur des **exercices d'application et/ou la systématisation d'apprentissages préalablement réalisés**. Ceux-ci sont plus ou moins différenciés et **réalisés en autonomie**. Il est généralement planifié sur une ou deux semaines avec une période quotidienne consacrée à son avancement. L'élève peut également investir son plan de travail lors d'un temps libre. Pour garantir l'autonomie des élèves, l'utilisation de fichiers autocorrectifs est nécessaire. Il est également possible d'y adjoindre des grilles d'autoévaluation. Un espace de communication avec les parents est aussi envisageable.

Les objectifs du plan de travail sont : réviser, entrainer des savoir-faire ; consolider, systématiser des apprentissages ; servir éventuellement d'évaluation diagnostique.

### COMMENT L'ORGANISER ?

L'enseignant(e) prépare les plans de travail et cible les tâches obligatoires et facultatives. En fin de période, il/elle valide les objectifs fixés avec l'élève. À ce titre, **une préparation explicite à l'autonomie est indispensable**. Les élèves savent ce qui est attendu d'eux, peuvent planifier le travail et gérer les efforts à fournir. Chaque élève peut avancer à son propre rythme. Il/elle choisit également dans quel ordre il/elle effectue les tâches. Ce dispositif contribue donc à son implication dans le travail.

Pendant les périodes consacrées au plan de travail, l'enseignant(e) est momentanément libéré(e) de la gestion collective et dispose de temps pour accompagner des élèves en difficultés via la table d'appui ou les groupes de besoins.

### QUAND L'ORGANISER ?

Dans l'enseignement fondamental, on l'utilisera plutôt **après l'apprentissage** d'une notion dans une logique de consolidation et de systématisation, c'est-à-dire pour réviser/entraîner des savoir-faire plutôt que découvrir de nouvelles notions.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?

- Ne pas utiliser exclusivement le plan de travail.
- Accompagner ce dispositif d'autres modalités d'apprentissage.
- Travailler explicitement l'autonomie.

## 5. LE TUTORAT

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

Le tutorat est une **organisation coopérative des systèmes d'aides apportées entre élèves**. Un tuteur(rice) est un(e) élève volontaire, formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il/elle maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un(e) tutoré(e) est un(e) élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur(rice). En autorisant de l'aide entre élèves et en instituant la pratique du tutorat, un(e) enseignant(e) a l'opportunité de ne plus incarner la seule personne-ressource de la classe.

### COMMENT L'ORGANISER ?

Le tutorat en dyades asymétriques rassemble deux élèves dont l'un(e) est jugé plus à l'aise sur un contenu spécifique. L'élève tuteur(rice) devra aider de manière ciblée l'élève en difficulté. C'est une tâche complexe qui se rapproche de ce que pratique l'enseignant(e). Il faut parvenir à **reformuler, simplifier et réorganiser ses propres connaissances**. L'élève tuteur(rice) est amené(e) à questionner, expliquer, soutenir et reformuler. Un rôle de soutien et éventuellement de modèle est également demandé au tuteur(rice).

Les objectifs du tutorat sont : revoir, revisiter une matière, exercer et consolider les acquis. Soulignons que les recherches mettent en évidence des bénéfices pour le/la tutoré(e) mais également pour le/la tuteur(rice). Le fait de se préparer au rôle de tuteur(rice) engendre le renforcement de sa motivation et de son attention ; il/elle réexamine, réorganise, intègre ses savoirs. Il/elle consolide ainsi ses acquis et renforce sa confiance en lui/elle. Le/La tutoré(e) voit, quant à lui/elle ses performances scolaires, l'attitude à l'égard de la matière et son estime s'améliorer.



### QUAND L'ORGANISER ?

Le tutorat peut s'organiser **après l'apprentissage** d'une notion à la suite de l'émergence des difficultés. Il s'agit de revoir une notion ou la revisiter, bénéficier d'une correction différenciée, préparer à l'évaluation ou consolider les acquis.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ ?

- la formation des tuteurs(rices)/tutoré(e)s permettant de laisser une place au tutoré ;
- le volontariat ;
- la durée limitée de la période de tutorat ;
- la formation progressive des dyades (pas nécessaire de former toute la classe en même temps) ;
- la possibilité d'une réciprocité entre tuteur(rice) et tutoré(e) ;
- une posture de lâcher-prise de la part de l'enseignant(e).

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

- FORGET, A. (2018). *Penser la différenciation pédagogique*. Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- TREMBLAY, P. (2015). *Le coenseignement : condition suffisante de différenciation pédagogique ?* Formation et profession, 23(3), 33-44. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2015.276>
- CENTRE NATIONAL D'ÉTUDE DES SYSTÈMES SCOLAIRES. (2017). <https://www.cnesco.fr/differenciation-pedagogique/>